



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E48344

VALABLE JUSQU'AU 09/07/2027

ÉDITÉ LE

24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/03/2021
36 587

Raison sociale : NOV-ELEC

30 RUE DE LA LIBERATION
03410 DOMERAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUCON 1992B00149

Siret : 389 498 791 00042

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6336979

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AU384531

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AU384531

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 70 28 89 69

Portable : 06 08 77 80 08

Fax :

Site Internet : <http://www.nov-elec-sas.fr>

E-mail : nov-elec@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

NOVAIS ROMAIN PRÉSIDENT / NOVAIS FRANCIS, HERCULANO DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/05/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2026
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/10/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/09/2026
o Poêle ou insert bois	15/10/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.